



Invitation

Le Protocole ferroviaire de Luxembourg à la Convention du Cap : Une opportunité pour le secteur français du rail ?

21 Juin 2024, 10.00 – 17.30

**Colloque co-organisé par les Universités Clermont Auvergne
et Jean Moulin Lyon III
Lieu : Université Lyon III - 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon**

Intervenants

Prof. Ignacio Tirado Secrétaire Général, UNIDROIT, Prof. Anna Veneziano, Secrétaire générale adjointe, UNIDROIT, Prof. Jean-François Riffard Université Clermont Auvergne, Prof. Teresa De la Heras Ballell University Carlos III Madrid, Prof. Nicolas Borga, Université Jean Moulin Lyon 3, Prof. Sarah Laval, Université du Littoral-Côte d'Opal, Prof Eric Carpano, Président Université Jean Moulin Lyon 3, Prof. Dr. Benjamin Von Bodungen, Bird & Bird, Oliviers Desfontaines, Crédit Agricole CIB, François Collet Airbus Industries, Howard Rosen, Président, Rail Working Group

Le protocole ferroviaire de Luxembourg à la convention Unidroit du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, est entré en vigueur dans les États contractants le 8 mars 2024. Le Gabon, le Luxembourg, l'Espagne et la Suède ont déjà adopté le protocole, et le Paraguay et l'Afrique du Sud sont sur le point de le ratifier.

Si la France a signé le protocole, elle ne l'a pas encore ratifié mais envisage de le faire. Il est vrai qu'une telle ratification constituerait une vraie opportunité pour le secteur français du rail. Le protocole crée de nouvelles possibilités pour les opérateurs, les organismes de financement, les fabricants et leurs conseillers respectifs et améliore grandement les opérations visant à permettre au secteur privé de financer plus facilement et à moindre coût les flottes de matériel roulant nouvelles et existantes. Ce qui est aujourd'hui un enjeu majeur et stratégique pour le rail français.

Le 21 juin 2024, l'Université de Lyon III accueillera un colloque international sur le Protocole de Luxembourg. Il s'agira de donner un aperçu général de la Convention du Cap et des protocoles aéronautique et ferroviaire, d'examiner les questions juridiques soulevées du point de vue français, se pencher sur l'exemple de l'Espagne où le Protocole est déjà en vigueur et de passer en revue les questions transfrontalières et la position de l'Union européenne.

Le colloque se déroulera en français et en anglais et la participation pourra se faire en personne ou en ligne (mais sans interprétation). Il sera suivi d'un cocktail ouvert à tous les participants. Nous remercions les Universités de Clermont Auvergne et Jean Moulin Lyon 3, Crédit Agricole CIB et Watson Farley Williams pour leur soutien.

➤ Formulaire d'inscription gratuite : info@railworkinggroup.org

➤ See the latest developments on the Luxembourg Rail Protocol via the RWG [LinkedIn group page](#).